

NOUVEAU CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES



Afin d'accompagner la montée en puissance des collectes sélectives, le SYCTOM de l'Agglomération parisienne développe des centres de tri dans une logique de proximité et de maîtrise des coûts pour les collectivités adhérentes.

Le centre de tri à Sevran reçoit les collectes sélectives d'un bassin de 400 000 habitants et les prépare au recyclage.



Vue du centre de tri depuis la rue Henri-Becquerel

➔ **Recycler les déchets ménagers pour préserver l'environnement**

Quelque 10 000 tonnes par an de collectes sélectives arrivent dans le centre. Elles sont composées de journaux/magazines, cartons d'emballage, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, boîtes de conserve et cannettes en acier et en aluminium. Les différents matériaux sont séparés et conditionnés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage. Ils serviront à la fabrication de nouveaux produits et permettront d'économiser des matières premières et de l'énergie.



➔ **Un centre de haute qualité environnementale**

D'une architecture soignée, avec une hauteur limitée à 12,5 mètres, le centre bénéficie de mesures de prévention des nuisances (bruit, poussières) et offre une intégration urbaine réussie. Des espaces paysagers couvrent un quart de la surface du terrain.

L'activité du centre de tri génère un trafic très limité (10 bennes de collecte et 3 camions par jour environ). La chaîne de tri très mécanisée et performante et les postes à l'ergonomie étudiée contribuent aux bonnes conditions de travail des agents.



Le tri s'opère mécaniquement puis manuellement

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne traite, chaque année, 2,47 millions de tonnes de déchets ménagers produites par les 5,6 millions d'habitants de ses 85 communes adhérentes. Pour mener à bien sa mission de service public, le Syndicat dispose de centres de valorisation matière et énergétique des déchets ménagers répartis sur son territoire.

www.syctom-paris.fr